

Madagascar : la HCC confirme la majorité absolue d'Andry Rajoelina

Jeune Afrique – 02/07/19



La Haute Cour constitutionnelle malgache a présenté, ce 2 juillet, les résultats définitifs des législatives, proclamant la victoire du camp présidentiel. Si Andry Rajoelina dispose désormais de la marge de manœuvre nécessaire pour mettre en place la plus grande partie des réformes qu'il a prévues, il va devoir rassembler une population qui a largement boudé le scrutin.

C'est une nouvelle victoire pour Andry Rajoelina. Après avoir gagné [la majorité absolue des sièges de l'Assemblée nationale](#), selon les résultats provisoires de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) du 15 juin, le président malgache s'est vu confirmer cette avancée par la Haute Cour constitutionnelle, le 2 juillet, par les résultats définitifs, après un recomptage des voix et le rejet de l'écrasante majorité des 640 requêtes.

L'IRD, la plateforme de partis en soutien d'Andry Rajoelina, obtient 84 sièges, sur 151 possibles. Le TIM de Marc Ravalomanana se contente de 16. Les indépendants et les petits partis complètent les 51 fauteuils restant. Andry Rajoelina a désormais les mains libres pour avancer sur les réformes promises au pays.

« Ce n'est pas aujourd'hui, arrivés au pouvoir, qu'on va se disloquer », assure Pierre Holder Ramaholimasy, directeur général des Affaires politiques au sein de la Présidence, qui veut croire en la solidité de l'alliance pro-Rajoelina. Pour Marie Thérèse Volahaingo, élue à Bealanana, et [ministre démissionnaire de l'Éducation nationale](#), le chantier le plus important est la loi sur la décentralisation effective des compétences et des ressources. « La population malgache a besoin de développement rapide », estime-t-elle.

Nécessaire ralliement de voix supplémentaires

Pour autant, tout n'est pas gagné pour Andry Rajoelina. Il va devoir rallier des voix supplémentaires pour faire voter sa réforme constitutionnelle visant notamment à supprimer le Sénat, et qui nécessite l'approbation des trois quarts de l'Assemblée (114 voix). Il devra aussi convaincre davantage de députés pour faire aboutir devant la Haute Cour de Justice les procédures visant d'anciens ministres, lesquelles nécessitent 100 voix. Parmi les dossiers en suspens, celui d'[Anthelme Ramparany, impliqué dans l'affaire du bois de rose de Singapour](#).

à lire [Madagascar : Andry Rajoelina à l'épreuve de la vitesse, 100 jours après son investiture](#)

Rajoelina va également devoir rassembler la population. La participation – déjà faible à la présidentielle (53,95 % au premier tour et 48,09 % au second) a encore baissé aux législatives, où elle a péniblement atteint les 40 % a indiqué à *Jeune Afrique* le président de la HCC, Jean Eric Rakotoarisoa.

« C'est un désengagement total, lance Toavina Ralambomahay, juriste et auteur de *Pourquoi les citoyens malgaches ne s'engagent-ils pas en politique ?* (2018). Il n'y a pas eu de thème de campagne, pas d'affrontement idéologique, donc pas de passion... Et peu d'électeurs. » Selon lui, la société civile doit également être pointée du doigt. « L'observatoire politique Sefafi a qualifié les candidats de "farfelus", tandis que Ketakandriana Rafitoson, la directrice exécutive de Transparency Madagascar, qualifie d'"hérésie" le mélange de la société civile et de la politique. Avec de telles prises de position, c'est normal que plus personne ne vote ! »

Le TIM déterminé à endosser un rôle d'opposition

Dans l'opposition, Rajoelina retrouvera le parti de [son meilleur ennemi : Marc Ravalomanana](#). Le matin, le candidat malheureux de la Présidentielle avait en effet officiellement déclaré que ses députés endosseraient le rôle d'opposants parlementaires, selon le rôle prévu par la loi (2011-013).

Mais avec 16 sièges – dont 6 dans la capitale, où le TIM et l'IRD ont fait match nul, laissant présager des élections municipales enflammées à l'automne 2019 – leur pouvoir restera limité. « Ce n'est pas le nombre qui est important, c'est la façon de faire », objecte devant la presse Hanitra Razafimanantsoa, élue TIM dans le premier arrondissement d'Antananarivo et fidèle lieutenant de Ravalomanana.

« Toute l'action de l'opposition est prévue par la loi. Nous attendons juste le décret d'application de ce texte de la part du gouvernement », poursuit-elle. En réaction à la faible participation, l'élue appelle au rassemblement : « Tout le monde doit redorer le blason de l'Assemblée. C'est l'institution en tant que telle que nous, députés, représentons en premier. Pas notre parti. Le taux d'abstention est tel que notre légitimité est mise en cause... »

[Serge Zafimahova, ancien numéro 2 de la campagne présidentielle de Marc Ravalomanana](#), a quant à lui échoué à conquérir la deuxième circonscription d'Antananarivo.

De leur côté, les « sans couleur » devraient majoritairement se rallier au président Rajoelina, à l'image de la vingtaine d'indépendants qui a exprimé le souhait de rejoindre l'IRD et le projet présidentiel après la publication des résultats provisoires. Nicolas David Randriamisa, élu dans le district de Mitsinjo, près de Majunga, est l'un d'eux : « Je ne serai pas dans l'opposition, car nous avons besoin d'entraide pour le développement de Madagascar », affirme-t-il.

Siteny Randrianasoloniaiko et Christine Razanamahasoa dans la course au perchoir

Roland Ratsiraka (parti MTS), ancien candidat à la présidentielle et figure de la politique malgache, gagne un siège à Tamatave I sur la côte Est, le second étant remporté par l'ancienne ministre Irmah Naharimamy (IRD).

Le chanteur Rossy (IRD), qui gagne à Antananarivo IV, fait son entrée à l'Assemblée, aux côtés des artistes Anyah, qui gagne à Antananarivo III, et Christophe Tsiliva Diddiot, nouveau député de Morondava. « Les artistes connaissent mieux que quiconque les problèmes des gens », martèle ce dernier.

à lire [Madagascar : Rossy, le député-musicien qui veut porter la voix des « bas quartiers » à l'Assemblée](#)

À Tulear I, Siteny Randrianasoloniaiko (IRD), grand soutien de Rajoelina pendant la présidentielle et prétendant à la présidence de l'Assemblée nationale, remporte le siège. Dans cette course, il affrontera en concurrence, entre autres, de Christine Razanamahasoa (IRD), députée d'Ambatofinandrahana. Cette dernière avait déjà été élue au perchoir au début du mandat d'Hery Rajaonarimampianina, avant d'être mise de côté par le [HVM, le parti de l'ancien président créé de toute pièce après les législatives de 2013](#), qui n'a présenté aucun candidat.

Source : <https://www.jeuneafrique.com/797200/politique/madagascar-la-hcc-confirme-la-majorite-absolue-dandry-rajoelina/>